

Si nous acceptons la motion, nous créerons un précédent. Nous reconnaitrons à l'exécutif un pouvoir absolu que nous ne pourrions mettre en doute que si l'exécutif le permet, ce qu'il ne fera qu'après avoir survécu au vote de confiance. Beaucoup de mes amis d'en face sont des gens honorables. J'espère qu'ils relèveront l'erreur de mon argument, s'il y a lieu. Bien que je ne pense pas comme les vis-à-vis, je ne peux croire qu'ils soutiendront cette position s'ils en comprennent toutes les implications. Le deuxième choix n'est pas une élection immédiate, mais de savoir si l'on doit prier le premier ministre de partir un peu plus tôt que prévu. Un de ces représentants m'a demandé si nous ne voulions pas laisser le premier ministre quitter avec respect et dignité. Pour répondre à la supposition que s'il part plus tôt, il le fait sans respect ni dignité, je ne peux que demander comment on peut se retirer honorablement et dignement après avoir, à titre de chef d'un gouvernement responsable, mis la Chambre dans une telle situation.

[Français]

M. Henri Latulippe (Compton-Frontenac): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'honneur de dire quelques mots sur la présente situation et, surtout, sur la motion présentement à l'étude.

Tous les députés ont eu l'occasion d'exprimer leur opinion sur cette motion. En disant quelques mots sur le sujet je voudrais aussi expliquer les causes des culbutes politiques et parlementaires qui sont les signes d'une culbute économique. Notre économie est entièrement déséquilibrée et fonctionne en faveur de la haute puissance, car on dirait qu'elle est dirigée par des hautes puissances. Je voudrais faire ressortir, dans le présent exposé, le malaise de notre économie, et je voudrais citer des données statistiques afin d'indiquer où se dirige notre économie.

Notre économie se dirige quelque part. Il y a des citoyens, des puissances qui dirigent notre économie, et ces puissances font de notre économie un bien-être pour elles. Elles en font un système, un moyen qui satisfait leur ambition, mais au détriment de la grande masse du peuple. Nous ne nous opposons pas à ce que les gens manipulent l'économie à leur satisfaction ou à leur guise, car nous voulons leur laisser un certain produit, mais, par ailleurs, nous voulons que le peuple ait sa petite part de notre économie. S'il n'y a pas moyen d'appliquer de réformes autres que celles que nous avons présentement, je suis d'avis qu'il incombe au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour diriger notre économie du côté de la population, afin

qu'elle ait son droit de vivre, le droit de marcher et de s'épanouir. L'économie n'existe pas simplement pour quelques individus, mais elle doit être dirigée en fonction de toute la nation, en fonction des 20,610,000 citoyens canadiens.

Alors, monsieur l'Orateur, à l'occasion du vote de confiance que demande le gouvernement aujourd'hui, certains journaux ont fait savoir que j'avais décidé de m'abstenir de voter, tout en me réservant le droit de changer ma décision, selon les circonstances qui évoluent d'une journée à l'autre. Je me vois donc dans l'obligation de motiver mon abstention de voter à la Chambre et, pour la gouverne de mes électeurs, je me dois de m'adapter à la présente situation. Si la situation est logique, je changerai d'idée, pour le bien du peuple, et si nous avons changé d'idée, comme nous l'avons fait dans le mouvement du Ralliement créditiste, c'est parce que la situation a changé, parce que la situation nous a paru sous un autre aspect et qu'elle a pris une autre tournure. Devant cette situation, nous nous sommes adaptés selon les faits, selon les possibilités, et nous avons regardé du côté pratique, du côté logique; nous travaillons non seulement par esprit de parti, mais pour le peuple tout entier, pour le bien de chaque individu et de chaque Canadien.

Alors, pour ces raisons, nous avons changé d'attitude relativement à cette motion.

Premièrement, je m'oppose à toute hausse des taxes ou de l'impôt sur le revenu des particuliers, ce qui m'empêche de voter pour le gouvernement, à l'occasion d'une mesure visant à imposer une surtaxe de 5 p. 100 sur le revenu des particuliers.

Deuxièmement, je m'oppose aussi à la tenue d'élections générales à cette époque de l'année, à cause de la situation actuelle de notre administration nationale, qu'il faut absolument rectifier avant une prochaine élection.

Pour ces deux raisons, je m'abstiendrai de voter, à moins que de nouveaux arguments viennent me démontrer qu'il serait dans l'intérêt du peuple que je vote autrement sur cette question de confiance dans le gouvernement actuel.

Si je suis contre notre système de taxation et toute hausse de taxes ou d'impôts sur le dos des particuliers, cela ne veut pas dire que je suis contre les libéraux, à ce point de vue, car j'ai aussi les mêmes raisons d'être contre les conservateurs, parce que nos deux vieux partis ont les mêmes attitudes et sont aussi responsables l'un que l'autre de notre mode de taxation vraiment préjudiciable à l'équilibre économique national, vraiment préjudiciable à la protection des particuliers, des